

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 676

Artikel: Le problème du S.C.F. : (suite de la 1re page)

Autor: Schaer-Robert, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les plus impérieux. Il est vrai que, pour que l'activité soit efficace, il faut nous limiter à ce qui est rationnel et indispensable, mais il serait faux de concevoir une délimitation artificielle des régions à secourir ».

* * *

L'on sait d'autre part que la grande collecte, dont il vient d'être question, est organisée par un comité suisse fort nombreux où se trouvent cinq femmes : Mmes Jeannet-Nicole (Lausanne), présidente de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, Beck-Meyenberger (Sursee), représentant l'Alliance des femmes catholiques, Kägi-Fuchsmann (Zurich), présidente de l'Aide suisse aux ouvriers, Züblin-Spiller (Zurich), présidente du Bien public, et Mercier (Glaris), présidente de la Société d'utilité publique des femmes suisses. Des noms de femmes entraînées au travail d'entraide seront vraisemblablement soumis aux autorités cantonales afin que les comités d'action cantonaux soient aussi mixtes.

* * *

Nos lectrices ont déjà appris par la presse locale qu'à Genève un Comité s'est formé pour coordonner sur le terrain cantonal l'activité des groupements, qui, à Genève, travaillent ou sont disposés à travailler pour l'aide aux victimes de la guerre, pour établir un lien avec les administrations officielles poursuivant le même but, centraliser les informations comme les demandes, et diriger ces dernières sur les groupements susceptibles d'y donner suite, évitant ainsi les doubles emplois. Ce Comité, dit de coordination, est présidé par le Dr. W. Junet, de la Croix-Rouge, et deux femmes font partie de son Bureau : Mme Borsinger, de Baden, la vaillante et active directrice de la Poupionnière fondée par elle, et Mme H. Matthey.

Disons encore que la Section genevoise du Service civil féminin, estimant avec raison indispensable d'employer son activité restée jusqu'ici, Dieu merci ! sans usage — activité prévue en faveur des victimes d'éventuels bombardements — a décidé d'adopter la ville du Pouzin, dans l'Ardèche, qui a été, elle, complètement rasée par les obus. Deux grands wagons chargés de literie, de vaisselle, de vêtements, de meubles, etc. sont partis ces jours derniers. D'autres villes martyres sont également adoptées chez nous : dans les milieux féminins, le Lycée et les Frauentalen ont adopté des villes hollandaises.

Bonnard
Nouveautés
TISSUS
LAUSANNE



A. T. HOBART : *La coupe et l'épée*. Trad. de l'anglais par Jane Fillion. Edit. J.-H. Jeheber S. A. Genève.

Une vie ardente, aux courants divers, anime ce livre de valeur qui nous fait connaître une famille d'immigrants français établis en Californie. John-Philippe Rambeau vint au pays du « verger du monde » pour exploiter la terre pionnière, « plus précieuse que l'or, si propice à la culture de la vigne ». En effet, grâce au progrès de l'irrigation, et outre les autres fruits, le raisin futuris-là bas en telle abondance et atteint une telle plénitude de développement qu'il attire les légendes bibliques y semblent réalisées.

C'est d'ailleurs l'ancienne mystique de la vigne qui motive et soutient l'effort de John Rambeau. Son ambition est de réhabiliter le vin par la qualité, de lui restituer sa valeur de symbole. La coupe qui justifie le titre de l'ouvrage, est celle que remplit le vin par lequel se transmet, de génération en génération, la connaissance spirituelle. « Le vin est fait pour le meilleur et pour le pire ». L'homme qui le sert à ses banquets comme une nourriture, et l'offre à ses amis en signe de rapprochement, doit lui rendre sa noblesse première en rénovant ses usages comme sa fabrication. Le sujet-mâitre du roman se trouve dans la grandeur et la décadence de l'industrie viticole en Amérique pendant la période d'entre les deux guerres. Pendant la tribu des Rambeau-Fairon qui trace ses voies sous la paternelle domination du grand aïeul, à l'ombre des vignes, permet l'étude de cas psychologiques très attachants. Chaque membre de la « famille nombreuse » possède une existence privée et un caractère qui lui sont

Le problème du S. C. F.

(Suite de la 1^{re} page.)

Dans l'esprit de la SCF, ce n'est pas la possibilité d'avancement qui doit primer, c'est la qualité de discipline, c'est le désir de « servir ». Servir n'importe où, n'importe comment. Qu'une SCF se distingue par un esprit d'initiative, de bonne camaraderie, d'entraide, de discipline physique et morale, des qualités de travail, de bonne humeur et d'entraînement, les chefs ne sont pas lents à la remarquer et à la proposer pour le cours de cadres. Donc en réalité, possibilité d'avancement à toutes celles qui prennent leur tâche au sérieux et sur lesquelles on peut compter. Mais il ne suffit pas d'avoir fait plusieurs centaines de jours de service, confortablement à l'abri dans un bureau, il faut avoir prouvé pendant ce laps de temps que l'on est vraiment SCF, c'est-à-dire qu'on possède l'esprit qu'il faut pour se faire respecter, pour s'imposer, pour comprendre les autres, et pour se donner entièrement à sa tâche, en un mot : avoir l'esprit d'Axenfeld !

Je connais des SCF qui ont actuellement un millier de jours de service qui sont des modèles de demoiselles de bureau, et pourtant qui ne savent pas encore obéir. Elles ne savent pas boutonner leur tablier jusqu'au dernier bouton ; elles ne savent pas être à l'heure, elles n'acceptent pas de porter des bas en été ; elles ne savent pas se faire respecter, elles ne respectent pas les autres. Celles-ci, certainement, elles resteront éternellement « pioupiou », mais ce n'est pas la faute de l'organisation.

Nous avons manqué le coche en n'organisant pas nous-mêmes cette branche de la défense nationale, c'est entendu ; mais il ne dépend que de nous d'en faire quelque chose de bien. Le SCF c'est vous, c'est moi qui en faisons partie ! Vous ignorez sans doute enfin qu'à la tête du SCF, à côté du colonel Vaterlaus et du major Helfer, il y a un état-major composé presque exclusivement de femmes de tête qui savent ce qu'elles veulent et qui donnent à notre SCF leur cœur, tout leur temps, toute leur initiative, toute leur influence féminine pour faire du SCF des femmes sur lesquelles on puisse compter non seulement en temps de guerre, mais aussi en temps de paix. Et c'est dans ce but que l'on parle de service militaire féminin obligatoire et c'est dans ce but que l'on fait un appel si pressant à toutes les femmes suisses.

Chef de Gr. SCF Poncy Jane.

Ayant pris connaissance de la réponse ci-dessus, l'auteur de l'article en question tient à donner certaines précisions, à titre personnel :

A lire la réponse de la SCF Poncy, nous n'a-

le choix pour toutes les bourses

Buisson - Paisant S. A.
3, rue du Rhône - Genève

GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

Au Bébé
Vêtements pour bébés
et Sous-vêtements
dames et enfants

Maison spéciale
de LAINES

vons pu au premier abord réprimer un mouvement d'impatience : « Voilà, on ne lit pas consciencieusement les choses et on part en guerre sur de fausses impressions ». En effet, si notre aimable SCF avait pris la peine d'étudier tranquillement l'article en question, elle se serait évitée des coups d'épée dans l'eau. Elle aurait vu que l'auteur se bornait à constater un certain nombre de faits, sans prendre personnellement position à leur égard, ou même déclarer expressément, en ce qui concerne la nécessité de l'entraînement discipliné, par ex., qu'il faut s'en rapporter à l'opinion des chefs de l'armée responsables de l'état de préparation des troupes. Ceci, simplement pour remettre les choses au point et préciser que l'auteur ne raisonne pas et n'a même jamais raisonné comme notre SCF tandis qu'elle attendait qu'on voulût bien faire appel à ses services. Elle a, elle aussi, plusieurs centaines de jours de service à son actif, et est personnellement convaincue également de la nécessité d'une discipline stricte.

Le même reproche d'inattention à la lecture s'applique à la remarque concernant l'avancement. L'auteur n'a nullement revendiqué pour les femmes occupant un poste élevé dans la vie civile, un grade correspondant au militaire. Elle a simplement rapporté une réflexion que font de nombreuses femmes, et à même pris soin de le faire figurer entre guillemets ! Précaution inutile... Certes, nul ne songerait à croire qu'il suffit d'être avocat, médecin ou chef d'entreprise pour devenir nécessairement colonel. Mais, il s'agit d'accorder à celles qui ont les dispositions nécessaires, (le texte le dit expressément) les possibilités d'avancement. Il existe, actuellement, une espèce d'avancement dans le SCF et nous connaissons les fonctions de chef de groupe, inspectrice, directrice de recrutement, membre de la commission fédérale, chef de service, sergent-major (seulement aux cours d'instruction), « Hausmutter », comptable... autant de fonctions souvent très importantes dans le cercle restreint où elles s'exercent, mais non consacrées par un grade, d'où imprécision dans la situation à l'égard de la troupe et des supérieurs, traitement inégal et arbitraire surtout en ce qui concerne la solde. Pourquoi ne pas accorder à ces fonctions l'insigne extérieur qui confirme l'autorité et inspire le respect, après en avoir bordonné l'acquisition à un entraînement spécial ? Nous savons, par de nombreux cas pratiques, combien la tâche de certaines SCF serait facilitée, si un grade justifiait en quelque sorte leur autorité. Pourquoi une SCF qui a la responsabilité d'un groupe de 10 à 12 SCF est-elle seulement « chef de groupe » avec solde de caporal, tandis que chez les hommes, c'est le lieutenant qui commande un groupe de cette importance et qu'il a le grade et la solde corres-

pondante ? On pourrait continuer ces comparaisons pour toutes les « fonctions ».¹ Enfin, indépendamment de ces questions de grades, c'est toute l'organisation du SCF qui devrait, avec le temps, être remise en mains féminines. Nous soulignons : avec le temps, car nous ne pensons pas qu'une brusque réorganisation soit indiquée. Depuis 1940, des femmes travaillent presque incessamment dans les SCF et ont acquis, à des postes spéciaux, une vue et une pratique suffisantes pour être aptes à former les cadres de l'organisation. Que ces cadres aient manqué au début, c'est possible, ce n'est pas sûr. L'entraînement militaire n'est pas le critère unique de capacité, voir « Lottas » ! Nous contestons en tout cas que les femmes n'aient pas été mises en 1939 pour organiser elles-mêmes les SCF. N'étaient-ce pas plutôt nos autorités qui n'étaient pas mères pour laisser faire les femmes, tout en leur accordant l'appui nécessaire ? Il suffit de se souvenir des difficultés de la première Commission fédérale, dont nous ne voulons pas parler ici, mais que nous signalons pour ne pas laisser passer sans un sourire la petite... naïveté... de notre SCF chef de groupe qui croit que nous ignorons « sans doute » qu'à la tête du SCF il y a un état-major composé presque exclusivement de femmes... » Ce que nous n'ignorons pas, mais sûrement alors, c'est que si, dès le début, on avait fait appel à toutes les personnalités énergiques et capables, si on avait accordé à ces femmes de tête et de bonne volonté d'autres compétences que celles auxquelles on les a réduites, le SCF ne serait peut-être pas obligé de faire tant de propagande aujourd'hui. Que nous ne puissions nous comparer aux Lottas (quoique l'auteur le fasse tout de même à propos des fonctions !) nous l'admettons volontiers ; mais qu'il faille en déduire que nous devons nous contenter de faire ce que l'on nous demande et d'obéir à une organisation masculine, cela, alors, nous ne pouvons l'accepter.

Et puis, finalement, ici, comme dans d'autres domaines, c'est toujours la même chanson : « La femme est d'un dévouement magnifique, c'est une aide admirable, une excellente organisatrice, une éducateur parfaite, etc., etc., mais il faut qu'elle reste « à sa place », humble souris en tablier gris-vert au militaire, citoyenne précieuse, mais sans droits au civil... »

Ceci n'empêche pas que nous avons servi et servirons encore de grand cœur notre pays, en modeste tablier gris-vert ou en horrible capote et non moins affreux bonnet de police !

R. SCHÄFER-ROBERT.

¹ L'auteur tient à préciser qu'ayant quitté les SCF au moment de son mariage, elle ne plaide pas pro domo.

Un bel anniversaire

Il m'a toujours paru que l'idéal, pour une femme, est d'unir aux qualités propres à son sexe, quelques qualités masculines particulièrement précieuses : l'objectivité, la droiture, le goût des idées générales, le dédain des détails abêtissants...

Ces qualités pourraient bien être celles de Mlle Dr. Marie Feyler, qui, depuis quarante ans, pratique la médecine à Lausanne. Cet anniversaire, et un autre aussi, dont Mlle Feyler ne désire pas qu'on parle, ne pouvait demeurer inaperçu de la Section vaudoise des Femmes universitaires et de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin qui ont fêté leur amie dans un souper charmant, au café Vaudois, le 12 décembre, avec deux douzaines de convives ; parents,

teur de pares et de terrasses ? En 1805, il se rend en Italie pour assister au couronnement de Napoléon à Milan, et ce fut l'occasion de raconter son voyage et de compléter sa narration de dessins de la route du Simplon, alors inachevée.

L'auteur de l'ouvrage nous informe avec une agréable vivacité des allées et venues, des missions politiques, des circonstances familiales, des séjours du colonel en maints endroits de Suisse ou de l'étranger. Ce qui ajoute à son livre un charme délicat, ce sont les reproductions finement exécutées des dessins de Rod de Luternau, qui évoquent d'un crayon adroit de belles demeures patriciennes, dont plusieurs siennes aux alentours de Genève, ainsi que des paysages qui, dans leur ensemble, nous restituent tout un panorama du bassin du Léman au début du XIX^e siècle.

Le déroulement d'une vie de 80 ans, harmonieuse et facile, consacrée au pays, à la famille, à l'amitié, aux arts, fait donc l'objet de cet ouvrage, dont nous soulignons la valeur artistique autant qu'intellectuelle. A ceux, nombreux, sans doute, qui ont la nostalgie d'une époque passée, il permet une évocation de quelques heures extrêmement bienfaisante.

Marg. MARIE.

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la
POTION FINCK
(formule du Dr. Bischoff)
En vente à la **PHARMACIE FINCK & Cie**
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80.

INSTITUT DE PHYSIOTHÉRAPIE
ET D'EXERCICES SCIENTIFIQUES
Fondé en 1906
ANEX & FILS
7, Rue Massot
Kinésithérapie vertébrale, massages,
correction des attitudes vicieuses, douches

PHARMACIE M. MULLER & Cie
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile